à des entreprises que l'ordre du jour Foster ne mentionnait même pas. Ces journaux-dont le Toronto Telegram est le type le plus accompliauraient encore une autre raison pour mettre une sourdine à leur patriotique fureur; car si M. Foster a jugé à propos de renoncer à son ordre du jour pour accepter, avec certaines modifications, celui de M. Laurier, c'est évidemment que son chauvinisme impérialiste y trouvait son compte ; car si le même M. Foster, quelques jours après, a cru devoir déclarer à ses électeurs de North-Toronto que le vote du 29 mars comblait ses vœux, c'est que sa bonne foi n'a pas été surprise, mais qu'il avait ses raisons pour se rallier aux vues ministérielles. (4)

La seconde interprétation n'est pas non plus absolument juste. Dès 1884, sir John Macdonald faisait à Londres, au nom du peuple canadien, des déclarations identiques à celles que vient de voter notre parlement. Il disait:

Je réponds de la fidélité du Canada. Je crois que ses intérêts les plus chers dépendent de son union avec le plus graud empire du monde. Je crois que la politique de la Grande-Bretagne est opposée à toute guerre offensive et j'ai la conviction que le peuple du Canada est prêt à assumer sa part de responsabilité et de dépenses dans toute autre guerre. (2)

(2) Cité par M. Charles Langelier à la page 300 de ses. « Souvenirs politiques ».

tion

s de

te à

où

par

une

our

ose.

ırs

ne les

ait

ie

n-

e.

ır

e-

e

⁽¹⁾ La Patrie a reproduit cette déclaration dans son édition du 23 avril, d'un compte-rendu du Mail and Empire, organe reconnu du parti tory à Toronto.